

leur bien-aimé curé dans cette œuvre si importante, aient demandé qu'il fut enterré dans son église! Mgr l'Archevêque a voulu chanter lui-même la Messe de Requiem. Sa Grandeur était assistée de son Vicaire-Général, le T. R. F. A. Dugas, comme prêtre assistant, du T. R. P. Lemieux, visiteur des Rédemptoristes, comme diacre, et du Rév. T. DeCouene, C.S.S.R., comme sous-diacre.

Quand Sa Grandeur adressa la parole en anglais à la foule, pour développer les pensées que nous venons de résumer, il y eut, même par des protestants, bien des larmes versées.

Après l'absoute, les restes mortels du bon P. Godtz ont été descendus dans la crypte de l'église et inhumés sous l'autel de St Joseph.

Outre les officiants, le Rév. P. Jacques Dugas, recteur du Collège de Saint-Boniface, M. l'abbé Cherrier, curé de l'Immaculée Conception de Winnipeg, M. l'abbé Viens, curé du Portage-la-Prairie, le Rév. Père Hiland, O.M.I., vicaire de l'église du St Esprit, Winnipeg, le Rév. M. Bouillon, curé d'Oak Lake, les RR. PP. Borgoni, Liétart et Delaere, C.S.S.R., et M. l'abbé J. Trudel, secrétaire, étaient présents aux funérailles.

Rappelons, en terminant, les paroles si consolantes de la touchante allocution de Mgr l'Archevêque: "Nous ne voulons pas, Mes Frères, que vous soyez dans l'ignorance au sujet de ceux qui se sont endormis, afin que vous ne vous affligiez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance; car si nous croyons que Jésus est mort et qu'il est ressuscité, croyons aussi que Dieu amènera par Jésus et avec Lui ceux qui sont morts ..... Consolerez-vous donc les uns les autres par ces paroles." (Thess. c, IV) — R. I. P.

### AVERTISSEMENT DE FRANCE

Nous nous permettons d'attirer l'attention de nos lecteurs sur la lettre si "intéressante," si "sage" et si "fraternelle," qui nous vient d'un "cousin de France", prêtre distingué:—

Monseigneur,—Je prie Votre Grandeur de me permettre de lui faire quelques réflexions inspirées par la lecture des *Cloches de Saint-Boniface*. Cette lecture m'a fait connaître que dans certaines paroisses franco-canadiennes catholiques, bon nombre d'électeurs donnaient leurs voix aux ennemis des écoles catholiques et de l'Eglise (No. du 22 septembre 1903). De plus, le No. du 3 novembre 1903, annonce que les *Cloches* ne